



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
2 avril 2013  
Français  
Original: anglais

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts sur la contribution du tourisme**  
**à un développement durable**  
Genève, 14 et 15 mars 2013

**Rapport de la Réunion d'experts sur la contribution  
du tourisme à un développement durable**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 14 et 15 mars 2013

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président .....	2
Introduction .....	2
A. Déclaration liminaire .....	2
B. Séances informelles .....	3
II. Question d'organisation .....	9
A. Élection du bureau .....	9
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux .....	9
C. Adoption du rapport de la Réunion .....	10
Annexe	
I. Participation .....	11

## I. Résumé du Président

### Introduction

1. À sa cinquante-cinquième réunion directive, le Conseil du commerce et du développement avait décidé que le secrétariat convoquerait une réunion d'experts à session unique sur la contribution du tourisme à un développement durable. Cette réunion s'est tenue les 14 et 15 mars 2013. Conformément au mandat du Conseil du commerce et du développement, elle a été l'occasion de partager des connaissances et de recenser les questions clefs et les choix stratégiques en ce qui concerne le tourisme durable et sa contribution à la croissance économique et au développement durable.

2. La Réunion a rassemblé plus de 90 experts, professionnels et représentants. Sa forme interactive a permis des échanges d'idées, de vues et d'expériences tout à la fois fructueux et animés.

### A. Déclaration liminaire

3. S'exprimant au nom du Secrétaire général de la CNUCED, le Secrétaire général adjoint a souligné l'importance du secteur du tourisme, en rappelant qu'il représentait 5 % du produit intérieur brut mondial et entre 6 % et 7 % des emplois dans le monde entier. Avec la montée de la mondialisation et la hausse du revenu disponible, le tourisme était devenu en quelques décennies l'un des principaux secteurs d'activité, de par sa taille et la rapidité de son expansion. Vaste gisement d'emplois et de revenus grâce aux liens qu'il établissait en amont et en aval des économies locales, branche d'activité capable d'attirer des investissements étrangers et, par ce biais, de faciliter les transferts de technologie et de connaissances, et également source importante de devises, le tourisme pouvait être un formidable facteur de progrès économique et de réduction de la pauvreté. Ce secteur suscitait néanmoins un certain nombre de préoccupations majeures. Du fait de liens peu solides et d'importantes fuites économiques, les économies locales des pays en développement ne bénéficiaient souvent que d'une faible part de la valeur ajoutée créée. Par ailleurs, le tourisme pouvait avoir des incidences négatives sur l'environnement et la culture. Le Secrétaire général adjoint a recommandé la mise en œuvre de stratégies et de politiques ambitieuses aux niveaux national et international pour inscrire les activités touristiques dans la durée, afin d'atteindre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Il a également préconisé de renforcer les initiatives existantes sur le tourisme durable, en particulier le Comité directeur sur le tourisme au service du développement.

4. Le Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux a présenté une note thématique du secrétariat, intitulée «Tourisme durable: contribution à la croissance économique et au développement durable» (TD/B/C.I/EM.5/2). Selon lui, la Réunion d'experts serait l'occasion de réfléchir aux questions clefs ci-après concernant la contribution du tourisme à la croissance économique et au développement durable:

a) Quelles sont les particularités du secteur touristique qui le rendent important pour le renforcement des capacités nationales et le développement économique, notamment pour la réduction de la pauvreté?

b) Quels sont les aspects négatifs du tourisme auxquels les décideurs doivent prêter attention lorsqu'ils élaborent les politiques et les stratégies de développement du secteur?

c) Quelles mesures les gouvernements peuvent-ils prendre afin d'attirer des investissements suffisants pour renforcer les capacités d'offre, jeter des passerelles entre le secteur touristique et d'autres secteurs et, dans le même temps, empêcher les fuites économiques et les pratiques anticoncurrentielles dans l'industrie du tourisme?

d) Comment faire en sorte que le tourisme devienne une activité économique durable?

e) Quelles sont les politiques et stratégies que les gouvernements devraient adopter pour promouvoir un tourisme inscrit dans la durée et s'assurer que ce secteur contribue à un développement durable?

## B. Séances informelles

5. La Réunion d'experts comportait quatre séances informelles. À la première de celles-ci, l'intervenant principal a présenté l'initiative sur le tourisme responsable menée à Kerala (Inde). Tout au long de cette réunion, des experts venus d'Algérie, de Chine, d'Ouganda et du Sénégal ont fait partager l'expérience de leur pays en matière de tourisme durable. Des exposés ont aussi été faits par un grand voyageur, des experts de différents organismes, un représentant de la Commission européenne et un représentant d'une entreprise de conseil en tourisme. Les débats ont surtout porté sur les sujets ci-après.

### Tourisme durable

6. Au vu des données d'expérience présentées, les pays semblaient de plus en plus soucieux d'inscrire le tourisme dans la durée et de veiller à ce qu'il contribue à un développement durable. De nombreux intervenants ont fait écho aux propos entendus, en appelant à développer le tourisme dans une perspective à long terme, en tenant compte des facteurs économiques, environnementaux et socioculturels, même si cela entraînait des surcoûts.

7. Pour réussir dans cette entreprise, il fallait une vision à long terme, une stratégie détaillée et une approche globale et ouverte, mais il fallait aussi une autorité spécifique chargée des questions de tourisme pour formuler cette vision et mettre en œuvre une politique nationale de développement du tourisme, ce qui faisait encore défaut à plusieurs pays.

8. Le tourisme ayant par nature de multiples ramifications, plusieurs experts souhaitaient une large participation des parties prenantes. Il restait à savoir comment les décideurs pourraient le mieux associer celles-ci à l'entreprise et leur donner à toutes la latitude de s'exprimer. Les groupes d'intérêt pourraient par exemple prendre part à la prise de décisions par l'intermédiaire de groupes de travail, de comités de coordination ou d'associations du secteur privé. L'exposé sur le développement du tourisme à Kerala (Inde) a montré qu'il était possible de mobiliser les parties prenantes pour mettre en œuvre des politiques favorisant un investissement touristique responsable et que les autorités locales jouaient un rôle déterminant en la matière.

9. Un expert du secteur privé a montré comment les voyageurs pouvaient contribuer à un tourisme durable en consultant les principales parties prenantes, en appliquant des principes éthiques (codes de conduite des fournisseurs, par exemple) et en investissant dans le renforcement des capacités de leurs hôtels partenaires.

10. Pour renforcer l'engagement des collectivités locales dans les activités touristiques, il faudrait les associer aux projets dès la phase de planification. Un expert a donné l'exemple de l'Ouganda, où 20 % des droits d'entrée aux parcs nationaux et aux zones protégées étaient reversés aux collectivités voisines. Plusieurs experts ont considéré la

participation et l'autonomisation des femmes comme un gage important de réussite de toute stratégie en matière de tourisme durable.

11. De par leur étendue, les activités touristiques pouvaient aussi être un outil de reconnaissance et d'intégration pour les groupes marginalisés vivant dans des régions périphériques (régions frontalières, zones habitées par des minorités et zones défavorisées, par exemple), améliorant ainsi leur statut social. Qui plus est, le tourisme pourrait permettre de contenir les flux migratoires en créant une activité économique locale et en offrant aux populations concernées une alternative à l'émigration forcée pour trouver de meilleures conditions de vie et de travail.

#### **Action des pouvoirs publics en faveur du développement du tourisme**

12. De nombreux experts ont évoqué le rôle que pourraient jouer les pouvoirs publics pour optimiser la contribution du tourisme au développement. Ce rôle a été jugé indispensable car les pays, en particulier les pays les moins avancés (PMA), manquaient d'infrastructures, étaient confrontés à l'enjeu de la durabilité et avaient besoin d'une vision à long terme pour développer leur secteur touristique. Bien qu'il fût essentiellement une activité propre au secteur privé, le tourisme pourrait être fragilisé par d'éventuelles incidences environnementales, socioculturelles et économiques négatives, si le secteur public ne garantissait pas, par ses investissements stratégiques, des infrastructures appropriées, des conditions favorables aux entreprises et des mesures efficaces. Selon un intervenant, le rôle de l'État était déterminant pour assurer la durabilité du tourisme, c'est-à-dire pour répondre aux besoins présents sans compromettre l'avenir.

13. Le secteur touristique ne pourrait contribuer à un développement durable sans une bonne réglementation et des incitations adaptées. À cet égard, plusieurs intervenants ont rappelé l'importance de mettre en place des politiques publiques volontaristes pour orienter les activités touristiques. Au niveau macroéconomique, ces politiques devaient s'inscrire dans des stratégies et des programmes de développement national plus larges. Des partenariats public-privé étaient envisageables pour développer les infrastructures touristiques. Les pouvoirs publics pourraient aussi apporter leur soutien au secteur notamment en finançant des projets d'investissement ou en accordant des subventions aux producteurs.

#### **Tourisme et développement économique**

14. Les tendances récentes de la croissance montraient que les pays en développement étaient devenus des acteurs de premier plan dans le secteur du tourisme. Avec la hausse du revenu et l'apparition d'une nouvelle classe moyenne dans les grands pays en développement à forte croissance, on s'attendait à une augmentation des flux touristiques internationaux en provenance des pays en développement. Il restait à savoir dans quelle mesure les recettes supplémentaires qui en résulteraient profiteraient aux autres pays en développement.

15. De l'avis général, le tourisme contribuait considérablement au développement d'un pays, aussi bien sur le plan social que sur le plan économique, notamment en créant des emplois, en stimulant l'activité économique locale grâce à la constitution de liens, en attirant des devises, en améliorant l'image du pays à l'étranger et en préservant le patrimoine naturel, historique et culturel.

16. La chaîne de valeur du tourisme couvrait la plupart des branches d'activité. La contribution du tourisme à la croissance et à la diversification de l'économie dépendait de la mesure dans laquelle il était lié aux autres secteurs économiques et il stimulait l'investissement et la capacité d'offre, grâce aux liens établis en amont et en aval. Le principal enjeu était de savoir comment consolider ces liens et assurer la viabilité à long

terme des activités interdépendantes, ce qui exigerait de renforcer les capacités productives, par exemple en investissant dans les infrastructures et l'éducation.

17. Plusieurs experts se sont inquiétés des fuites économiques causées par le recours massif du secteur touristique à des éléments importés, le rapatriement des bénéfices par les entreprises étrangères, la concentration des capitaux dans les grandes entreprises et les pratiques potentiellement anticoncurrentielles des grandes chaînes hôtelières, qui dominent le marché. Pour limiter ces fuites, les experts ont recommandé l'application de politiques publiques qui resserreraient les liens locaux et inciteraient les parties prenantes à investir dans un tourisme responsable, sans toutefois grever les avantages attendus, c'est-à-dire la création d'emplois et de futures recettes fiscales.

18. L'investissement étranger direct (IED) a beaucoup contribué au développement du tourisme, en particulier dans les pays où l'investissement intérieur était faible, comme les petits pays insulaires. Si l'IED ouvrait la voie à des transferts de connaissances et de technologie, il pouvait aussi encourager des comportements anticoncurrentiels.

19. Dans les pays en développement, en particulier les PMA, les activités liées au tourisme étaient majoritairement exercées par des petites, moyennes et microentreprises, souvent dans l'économie informelle. Les pays devraient faire en sorte que le secteur du tourisme tire profit des points forts des petites entreprises et des entreprises communautaires, à savoir leur proximité avec la clientèle et leur capacité à fournir des biens et services spécialisés: produits alimentaires, boissons et biens et services créatifs. Pour satisfaire aux exigences des grands acteurs de la chaîne de valeur du tourisme ou aux objectifs de durabilité fixés par les politiques publiques et s'assurer ainsi une meilleure place dans ladite chaîne de valeur, les petits prestataires locaux devraient sans doute élever les normes qualitatives et environnementales applicables à leurs produits et à leurs pratiques, notamment en matière d'hygiène, de gestion des déchets et de restauration du capital naturel, ce qui pourrait nécessiter au préalable des programmes de perfectionnement des compétences et de renforcement des capacités.

20. Des participants ont proposé diverses pistes pour diversifier l'offre et ne plus se cantonner au tourisme balnéaire, comme l'écotourisme, le tourisme culturel, le tourisme d'aventure et le tourisme sportif. Ils ont encouragé les PMA à identifier des marchés de niche, à élaborer leurs propres produits, à adapter la technologie et l'innovation, à se conformer aux normes internationales, à renforcer leurs capacités et à financer la commercialisation et la promotion de leurs produits. L'expert sénégalais a donné des exemples de la diversification de l'offre touristique dans son pays.

21. La diversification de l'économie par le tourisme avait ses limites dans certains groupes de pays, comme les petits États insulaires en développement. Pour bon nombre de ces derniers, le tourisme était le principal secteur d'activité et une précieuse source de devises. Du fait de leur superficie, les petits États insulaires en développement pouvaient difficilement se doter d'un secteur agricole ou manufacturier concurrentiel. Le secteur du tourisme y était confronté à des problèmes de taille, en particulier la concentration des activités sur le littoral; l'exposition aux aléas climatiques, comme les ouragans et les cyclones; et les menaces liées aux changements climatiques.

### **Tourisme, emploi et réduction de la pauvreté**

22. Le tourisme était un instrument de développement économique et de création d'emplois. Il faisait appel à des niveaux de compétence variés et était considéré comme l'un des principaux secteurs générateurs d'emplois au monde, en particulier pour les jeunes, les femmes et les travailleurs migrants. En revanche, il était aussi connu pour ses difficiles conditions de travail – longueur des journées et emplois saisonniers – qui entraînaient une rotation rapide des effectifs et qui pouvaient nuire à la productivité, à la compétitivité, à la

qualité des services et au dialogue social. Un expert a insisté sur la nécessité d'encourager des pratiques de travail décentes et productives, fondées sur quatre critères: a) les normes du travail et les droits au travail; b) la promotion de l'emploi et le développement des entreprises; c) la protection sociale; et d) le dialogue social.

23. Plusieurs participants se sont demandé comment parvenir à la sécurité de l'emploi tout en restant compétitif sur le marché mondial. Il leur semblait important que les hôteliers, qui s'efforçaient d'obtenir des bénéfices aussi élevés que possible, ne soient pas soumis à une réglementation excessive. Les experts ont répondu qu'il fallait surtout réfléchir à des instruments et à des incitations visant à établir un dialogue social structuré et à apporter des réponses adaptées aux besoins locaux et nationaux.

24. Compte tenu de sa grande capacité à créer des emplois et de sa dimension intersectorielle, le tourisme pouvait contribuer au recul de la pauvreté. De nombreux intervenants ont toutefois fait observer que le tourisme ne s'accompagnait pas forcément d'une réduction de la pauvreté et que cela était avant tout affaire de politique. Le tourisme ne pouvait à lui seul réduire l'incidence de la pauvreté, mais il pouvait jouer un rôle déterminant à cet égard par ses liens avec d'autres secteurs.

25. Bien qu'il ouvrît de larges perspectives économiques, en particulier aux pays en développement et aux PMA, le secteur du tourisme oubliait parfois les couches pauvres de la société, notamment dans les domaines de l'artisanat, de la culture et de l'agroalimentaire. Il était donc fréquent que le potentiel de revenu ne soit pas pleinement exploité et que des occasions importantes soient manquées. Plusieurs participants ont par conséquent admis que, pour que le tourisme permette de réduire la pauvreté, il fallait identifier et développer des liens entre ce secteur et des producteurs locaux de biens et de services, pour ce qui était par exemple de l'agroalimentaire, des industries créatives et du tourisme local, dans le cadre d'une chaîne de valeur (approvisionnement local). Mais des obstacles subsistaient, comme le manque de prestataires et de compétences. Il importait d'inscrire la promotion d'un secteur intégré du tourisme dans une approche stratégique, en établissant des liens commerciaux durables associant toutes les parties. Une solution possible serait de lier l'agriculture au tourisme en aidant au renforcement des capacités et en facilitant les partenariats entre producteurs agricoles et entreprises touristiques.

26. En ce qui concernait les travailleurs migrants internationaux, certains participants ont demandé comment les procédures internationales et interinstitutions pourraient aider les pays d'origine, comme les PMA, à mieux tirer parti de l'exode de sa main-d'œuvre. Ils ont aussi voulu en savoir plus sur le rôle des diasporas dans la promotion des valeurs et du patrimoine de leurs pays d'origine.

27. Certains participants ont exprimé leur inquiétude face aux atteintes aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant commises dans le cadre d'activités touristiques. Selon des estimations du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, près de 2 millions d'enfants étaient victimes de tourisme sexuel chaque année dans le monde. Il était crucial que des engagements soient pris au plus haut niveau et soient suivis d'une mobilisation des parties prenantes, à travers des activités de formation et de renforcement des capacités, d'évaluation des risques et de suivi et de reddition de comptes.

### **Tourisme, environnement et changements climatiques**

28. Certaines pratiques de l'industrie touristique pouvaient être dommageables pour l'environnement. Selon les experts, l'écologisation du tourisme était une partie de la solution aux problèmes mondiaux de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques, et pouvait servir le développement du secteur lui-même en stimulant la création d'emplois et en favorisant la réduction de la pauvreté et le développement local.

À cette fin, il fallait que le tourisme durable soit fondé sur les principes de la justice sociale, du développement économique et de l'intégrité environnementale.

29. Comment développer l'industrie touristique tout en relevant les défis posés par les changements climatiques? Ce dilemme a été évoqué par plusieurs participants. D'un côté, les activités liées au tourisme étaient susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement, de l'autre, l'atténuation des effets des changements climatiques était une entreprise de longue haleine, qui demandait des moyens substantiels. Concilier la quête nécessaire d'une solution aux problèmes posés par les changements climatiques et le développement du secteur du tourisme était un dilemme auquel de nombreux pays étaient confrontés, en particulier les PMA et les petits États insulaires en développement. Ces groupes de pays étaient parmi les plus faibles émetteurs de carbone au monde, mais ils étaient particulièrement sensibles aux changements climatiques et dépendaient du tourisme pour leur subsistance. Plusieurs représentants se sont dits prêts à formuler des propositions pour maintenir un équilibre entre développement et protection de l'environnement.

30. Les participants sont majoritairement convenus que le problème des changements climatiques ne pourrait être résolu par les mesures de limitation ou d'interdiction des vols long-courriers proposées par les écologistes. Ces mesures ruineraient d'ailleurs les chances de nombreux pays en développement, notamment les PMA, de développer leur secteur touristique. Un expert a proposé que ces questions, qui suscitaient beaucoup d'inquiétudes parmi les pays en développement, soient inscrites au programme de recherche de la CNUCED.

#### **Patrimoine naturel et culturel**

31. Le patrimoine naturel et culturel était un atout précieux pour l'industrie touristique. La Convention du patrimoine mondial avait établi une liste des sites naturels et historiques ayant une valeur universelle exceptionnelle. L'inscription sur cette liste entraînait notamment la création d'emplois, la promotion d'activités locales à travers l'artisanat, le développement du tourisme et la génération de revenus pour les collectivités locales. Il fallait toutefois tenir compte des problèmes qui résultaient de cette inscription et réfléchir à une approche de développement plus durable. Le patrimoine immatériel était particulièrement vulnérable aux effets négatifs du tourisme. L'autre difficulté était de servir les intérêts des collectivités locales tout en assurant une meilleure préservation des sites patrimoniaux par le tourisme. Il était en effet très difficile d'aider les sociétés et les communautés à trouver le juste équilibre.

32. La protection des paysages naturels et des sites historiques restait au centre des préoccupations. Les sites du patrimoine mondial attirant de plus en plus de touristes, il convenait d'établir un lien positif et dynamique entre gestion et durabilité grâce à une coopération, un engagement et une coordination efficaces entre toutes les parties prenantes des secteurs du patrimoine et du tourisme. Il fallait également promouvoir et sauvegarder la valeur universelle des sites, préserver leur authenticité et leur intégrité, optimiser les avantages socioéconomiques et répondre aux besoins des populations locales; autant de défis qui, s'ils étaient brillamment relevés, assureraient des recettes touristiques supplémentaires qui pourraient financer la rénovation urbaine et le développement des infrastructures et contribuer à une meilleure redistribution des revenus entre les collectivités voisines.

33. Pour être durable, le tourisme devait aider à protéger les ressources dont son développement dépendait. Cette condition était particulièrement importante dans le cadre des PMA, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, pour lesquels les sites touristiques patrimoniaux bien préservés offraient une occasion non négligeable de développer leur économie et de réduire leur niveau de pauvreté. Un tourisme mal géré et incontrôlé pouvait avoir des conséquences onéreuses, en

particulier si les destinations devenaient moins attractives et compétitives et qu'il en résultait un manque à gagner.

34. Des instruments juridiques – des mesures et des principes clairs – devaient être mis en place pour préserver le patrimoine et assurer un développement durable du tourisme au niveau international. Il serait ensuite possible aux États d'incorporer ces instruments dans leur droit interne et de les appliquer sur leur territoire, en fonction de leur contexte propre.

### **Stratégies régionales**

35. Des experts ont souligné l'importance des approches régionales de développement du tourisme. Par exemple, en mettant en place des visas touristiques uniques, en facilitant le passage des frontières, en se dotant de stratégies de commercialisation communes et en développant ensemble des produits, les pays d'une même région pourraient attirer plus de touristes et inciter ceux-ci à rester plus longtemps et à dépenser davantage. Pour bénéficier de ces synergies, ces pays auraient besoin d'harmoniser leurs politiques. La Communauté d'Afrique de l'Est a été citée en exemple par un expert. Cependant, la concurrence régionale restait forte et les prix des carburants élevés.

### **Statistiques sur le tourisme**

36. Plusieurs participants ont signalé le manque de statistiques fiables sur le tourisme. Étant donné que le secteur touristique englobait diverses activités ayant de nombreux effets directs et indirects sur l'économie nationale, il fallait créer pour lui des comptes satellites à l'intérieur du système de comptabilité nationale afin de mieux comprendre son importance, de pouvoir le soumettre à une analyse solide et de prendre des décisions en meilleure connaissance de cause. Quelques intervenants ont fait observer que le manque de statistiques fiables compromettait la crédibilité du secteur et la possibilité de lever des fonds pour des projets.

37. Plusieurs experts ont discuté des possibilités de mesurer la durabilité du tourisme et des limites de cette entreprise au regard, plus particulièrement, de la contribution économique totale du tourisme à un développement social et durable. Pour mesurer cette durabilité, il était primordial de trouver le juste équilibre entre l'exploitation des ressources et les avantages économiques, environnementaux et culturels découlant de l'activité touristique; il fallait en outre disposer de statistiques fiables.

### **Initiatives multilatérales en faveur d'un tourisme durable**

38. Le Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme au service du développement a été présenté comme un instrument essentiel de l'action interorganisations<sup>1</sup> pour promouvoir un ensemble de services en faveur du tourisme durable. Il proposait ses compétences dans les domaines suivants: gouvernance et structure du tourisme; commerce, investissement, données et compétitivité; emploi, travail décent et renforcement des capacités; réduction de la pauvreté et intégration sociale; et durabilité de l'environnement naturel et culturel.

39. Deux États membres ont invité les organisations à organiser des réunions de suivi sur le tourisme durable.

---

<sup>1</sup> Centre du commerce international; CNUCED; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; Organisation internationale du Travail; Organisation mondiale du commerce; Organisation mondiale du tourisme; Programme des Nations Unies pour le développement; Programme des Nations Unies pour l'environnement.



40. À sa dernière séance, la Réunion d'experts a examiné une initiative de la Commission européenne (Direction générale du développement et de la coopération – EuropeAid) sur le tourisme durable. La Commission a demandé à l'Organisation mondiale du tourisme d'établir un guide pratique à l'intention des décideurs pour les aider à mieux comprendre les multiples dimensions du tourisme durable. L'initiative bénéficiait des compétences de l'Organisation mondiale du tourisme et du Comité directeur et se fondait sur un examen de la situation dans six pays (Botswana, Inde, Kenya, Sénégal, Timor-Leste et Viet Nam), au regard des cinq aspects ci-après:

- a) Politique et gouvernance du tourisme;
- b) Commerce, investissement, données et compétitivité;
- c) Emploi, travail décent et renforcement des capacités;
- d) Réduction de la pauvreté et intégration sociale;
- e) Durabilité de l'environnement naturel et culturel.

41. Les experts ont examiné les résultats des études pour trois pays (Inde, Kenya et Viet Nam), dont il ressortait que:

- a) Le tourisme était un secteur économique déterminant pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté dans les pays en développement;
- b) Les questions touchant au tourisme devaient faire l'objet d'une coopération équilibrée entre le secteur privé et le secteur public et être examinées à l'échelle régionale;
- c) Le secteur privé avait un rôle essentiel à jouer et devait en être conscient;
- d) Dans les pays de destination, le secteur touristique devait être placé sous une tutelle institutionnelle solide et visible et être lié à d'autres secteurs économiques connexes;
- e) De manière générale, il était essentiel de connaître les marchés, les clients et leurs besoins.

## II. Question d'organisation

### A. Élection du bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

42. À sa séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le bureau ci-après:

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| Président:                 | S. E. M. Alfredo Suescum (Panama)           |
| Vice-Président-Rapporteur: | M. Mauricio Alfredo Pérez Zepeda (Honduras) |

### B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

43. À sa séance plénière d'ouverture, le 14 mars 2013, la Réunion d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (distribué sous la cote TD/B/C.I/EM.5/1). L'ordre du jour se lisait comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.

3. La contribution du tourisme à un développement durable.
  4. Adoption du rapport de la Réunion.
44. À cette même séance, la Réunion d'experts a décidé que le Président établirait un résumé des débats.

**C. Adoption du rapport de la Réunion**

(Point 4 de l'ordre du jour)

45. À sa séance plénière de clôture, le 15 mars 2013, la Réunion d'experts a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir le rapport final après la clôture de la Réunion.

## Annexe

### Participation\*

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la Réunion:

Algérie	Madagascar
Angola	Malaisie
Arabie saoudite	Mali
Bangladesh	Maroc
Barbade	Maurice
Bélarus	Mexique
Bulgarie	Mozambique
Burkina Faso	Myanmar
Côte d'Ivoire	Oman
Émirats arabes unis	Ouganda
Égypte	Pakistan
Équateur	Panama
Éthiopie	Pérou
Haïti	Philippines
Inde	République dominicaine
Indonésie	République kirghize
Iraq	Sénégal
Irlande	Soudan
Jamaïque	Thaïlande
Jordanie	Togo
Kazakhstan	Tunisie
Koweït	Viet Nam
Lituanie	

2. L'organisme intergouvernemental ci-après était représenté à la session:

Union européenne.

3. Les organes, institutions et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session:

Centre du commerce international.

4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session:

Groupe de la Banque mondiale

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation internationale du Travail

Organisation météorologique mondiale

---

\* Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir le document TD/B/C.I/EM.5/INF.1.

Organisation mondiale du commerce

Organisation mondiale du tourisme

Programme des Nations Unies pour le développement.

5. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la session:

*Catégorie générale*

Conseil international du droit de l'environnement.

---